

Bulletin Municipal



Les vœux du maire et de la municipalité

Tourouzelloises, Tourouzellois, Chers concitoyens,

En mon nom personnel et au nom de l'ensemble de la municipalité, j'ai le plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble.



La COVID 19 est toujours présente malgré deux confinements. Elle continue même à progresser y compris dans le département et un troisième confinement n'est pas à exclure. Dans ces conditions, toute réunion festive en salle est interdite. La municipalité n'entend prendre aucun risque et la traditionnelle cérémonie de vœux à la population n'aura donc pas lieu cette année. Tout le monde comprendra, j'en suis sûr, cette décision.

L'année 2020 aura donc été marquée par cette pandémie sans précédent. Malgré quelques cas connus, elle n'a cependant pas été à l'origine de décès dans notre commune. Cependant, ici comme ailleurs, il nous faut rester vigilants et continuer à appliquer les gestes barrières en espérant la mise à disposition prochaine pour tous d'un vaccin.

La nouvelle équipe municipale sortie des urnes le 15 mars dernier s'est mise immédiatement au travail après avoir pris ses fonctions le 23 mai. Elle a entrepris une sorte d'état des lieux indispensable pour définir ses axes de travail.

L'école a été l'un des premiers chantiers.

Les conclusions du bureau de contrôle Véritas ont montré que les conditions indispensables pour assurer la sécurité des élèves et des enseignants devaient être revues et améliorées. Une alarme incendie et anti-intrusion sera prochainement installée et les deux portes d'accès aux salles de classe vont être changées pour permettre une évacuation rapide en cas de sinistre.

L'équipement informatique et bureautique au service des enfants scolarisés à Tourouzelle va être complété dans les semaines qui viennent.

La réfection des WC de la cour de l'école qui dataient de sa création sera entreprise pendant les vacances scolaires de février. Ceux situés sur le parking et qui étaient à l'origine destinés à l'école de filles vont être démolis. Seule la structure sera conservée et servira d'abri en cas d'intempéries aux parents venus attendre leurs enfants.

Le cimetière pose deux types de problèmes. D'une part, il arrive à saturation et d'autre part sa gestion n'est pas conforme à la législation et à la réglementation en vigueur. La municipalité a choisi, dans un premier temps de faire établir un plan des concessions et d'établir un registre informatisé des concessions. Dans une seconde étape, un recensement des tombes abandonnées et/ou dangereuses sera entrepris avec l'aide d'un cabinet spécialisé. La troisième phase, plus longue et délicate consistera en une reprise de ces tombes abandonnées.

Le plan local d'urbanisme (PLU) et les projets urbains partenariaux (PUP) font l'objet de toute l'attention de la municipalité. Des anomalies tant techniques que juridiques ont été relevées et empêchent certains propriétaires de parcelles classées en zone à urbaniser en priorité (AU1) de construire rapidement. Des expertises sont en cours pour remédier à cette situation.

Un diagnostic des chemins communaux a été réalisé par certains membres du conseil municipal. Les premiers travaux devraient voir le jour en mai-juin 2021.

Sans attendre l'octroi des demandes de subventions qui ont été sollicitées, la réflexion sur le schéma d'eau potable du village va démarrer dès ce mois de janvier 2021.

Par ailleurs, la municipalité s'est engagée dans un processus d'économies de fonctionnement surtout au niveau de la téléphonie dont la mise en place de Panneau Pocket est un des exemples marquants.



Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de mains dans votre poche.

Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit depuis votre téléphone mobile via l'application Play Store.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com afin d'être accessible par et pour tous

Disponible sur



QR Code Apple QR Code Google

Les consultations préalables à la réalisation du site internet de la commune et au renouvellement du matériel bureautique de la commune engagées fin 2020 devraient déboucher à la fin du premier semestre 2021. Les annonces Panneau Pocket seront également disponibles sur le nouveau site internet.

Fin décembre, les premiers entretiens d'activité, pourtant obligatoires depuis longtemps, ont eu lieu avec chacun des agents communaux permettant ainsi de redéfinir leurs fiches de poste et leur fixant des objectifs clairs pour l'année à venir.

Avant de terminer je ne saurais oublier l'animation du village obligatoirement au ralenti pendant la quasi-totalité de l'année 2020. Nous espérons pouvoir la reprendre au printemps prochain en la rendant plus culturelle et tout aussi conviviale.

Je voudrais également remercier toutes les personnes, souvent discrètes, qui par leurs actions ou leurs dons, ont contribué, aux côtés des agents municipaux à égayer les fêtes de fin d'année. Merci à elles.

Soucieuse d'information et de transparence, la municipalité de Tourouzelle publiera un bulletin d'information, le troisième, dans le courant du deuxième trimestre 2021. Un point complet sur les travaux et sur les finances de la commune y sera fait.

En vous renouvelant tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je vous invite à continuer à vous protéger et à respecter les gestes barrières.

Et faites-vous vacciner dès que possible !

Serge Marret